

Syndicat CGT .....

Lieu / Date

A mairie de Carcassonne,  
M le maire de Carcassonne

## Motion

Monsieur le maire,

Nous avons été informés de votre intention de mettre fin à la mise à disposition pour la CGT des locaux de la bourse du travail, 15 rue Voltaire à Carcassonne.

Ces locaux ont été mis à disposition successivement par tous les 1ers magistrats de la collectivité, élus depuis 89 ans. Non, les organisations syndicales ne bénéficient pas de « privilèges », mais de moyens logistiques essentiels pour assurer leur mission de défense des salariés.es, reconnus par la constitution et d'utilité publique.

Ce choix priverait le département d'un lieu pour défendre les droits de tous les travailleurs.ses, un lieu pour se former et réfléchir aux enjeux sociaux du 21<sup>ème</sup> siècle. Ce choix contribuerait également à effacer une partie de l'histoire de cette ville et de celles et ceux qui l'ont écrite.

Ce n'est pas en gommant l'histoire que les salariés.es, travailleurs.euses, retraités.es, jeunes, courberont l'échine et cesseront de lutter pour le progrès social. Il n'y a pas et il n'y aura jamais de pensée unique.

Le syndicalisme est un des fondements de la démocratie, dans une période où les droits des travailleurs (ses) n'ont jamais été autant remis en cause. La justice sociale, l'égalité et la démocratie ne peuvent être garanties que par la solidarité et l'action collective.

Le syndicat CGT....., réaffirme sa détermination à lutter pour préserver cet outil qu'est l'union départementale CGT.

Le syndicat.....vous demande solennellement, M le maire, de renoncer à votre projet d'expulsion des locaux de la CGT de l'Aude.

On ne fera jamais taire les représentants.tes des salariés.es, que ce soit dans le département de l'Aude ou au niveau national.